

---

## AVERTISSEMENT.

---

On a donné le nom de "Nouveau Testament" à cette partie de l'écriture sainte, qui comprend les quatre Evangiles, les Actes et les Epîtres des Apôtres, avec l'Apocalypse. Le Nouveau Testament renferme la vie et la doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec les instructions que ses Apôtres nous ont laissées par écrit. C'est dans ce livre divin que l'on trouve la *nouvelle alliance*<sup>1</sup> de Dieu avec les hommes, la loi nouvelle, cette loi de grâce et d'amour, que le Fils de Dieu lui-même est venu publier dans le monde. Par-là on voit que le Nouveau Testament contient proprement la loi des chrétiens, et que c'est avec raison qu'on l'appelle, par excellence, **LE LIVRE DES CHRETIENS.**

*Toute écriture a été inspirée de Dieu*, dit l'Apôtre.<sup>2</sup> Et tout ce qui a été écrit par l'inspiration de Dieu, est parole de Dieu. Lire l'écriture sainte, c'est donc lire la *parole de Dieu*,<sup>3</sup> les *paroles de la vie éternelle*,<sup>4</sup> qui peuvent sauver nos âmes.<sup>5</sup>

De là il suit qu'il faut la lire, non *comme la parole de l'homme*,<sup>6</sup> par un mouvement de vaine curiosité, mais *comme la parole de Dieu* ; avec un saint respect pour la majesté de Dieu, qui nous y parle ; avec un pieux désir de connaître sa volonté, qu'il nous y a révélée ; avec de profonds sentimens d'humilité ; avec une grande défiance de ses propres lumières ; enfin, et surtout, avec une parfaite soumission d'esprit et de cœur à l'autorité de l'Eglise.

Lire la parole de Dieu, sans cette sainte intention de la mettre en pratique, ce serait la lire sans fruit, et abuser d'un puissant moyen de salut. Porter dans cette lecture un esprit de curiosité et d'orgueil, ce serait tenter Dieu, et se rendre coupable d'une criminelle et dangereuse témérité. Compter sur ses propres lumières pour l'entendre, ce serait s'exposer au

<sup>1</sup> Osée, 2 18.

<sup>2</sup> 2. Tim. 3. 16.

<sup>3</sup> 1. Thess. 2. 13.

<sup>4</sup> S. Jean, 6. 69.

<sup>5</sup> Ep. de S. Jac. 1. 21.

<sup>6</sup> Thess. 2. 13.